

N° 17
02/2017



Maison des
Adolescents
du Calvados

A diffuser auprès des professionnels de l'adolescence

www.maisondesados14.fr

Lettrin'fo de la MDA14

Chers lecteurs,

A l'aube de cette nouvelle année, nous lançons le Réseau Ado Nacre Terre-Mer, quatrième réseau territorial sur le département du Calvados.

Travail en réseau, l'expression sonne « connue » et, depuis une vingtaine d'années, à l'invitation ferme de nos pouvoirs publics, chaque professionnel assure qu'il travaille en réseau...

Plus que le réseau, le partenariat demeure pour la MDA14 l'un de ses engagements forts depuis sa création. Mais qu'est-ce donc qu'être partenaires ? « Avoir quelque chose en partage », nous dit schématiquement le dictionnaire. Peut-on être partenaires professionnellement ? Oui, bien sûr, vous empressez-vous de clamer, l'objet en partage étant notre mission commune, le bien-être des jeunes dans leur famille et leur environnement. Pour cela, nous sommes d'accord, mais à quelles conditions ?

Travailler en partenariat requiert, en effet, un minimum de préalables, qui, s'il n'existent pas ou peu au début du travail, peuvent progressivement se déployer et assurer les bases, les conditions d'un véritable échange partagé avec la plus value qu'il suppose. Non seulement, la reconnaissance des compétences de l'autre, différentes, différenciées et possiblement complémentaires, mais aussi ses limites.

Autant qu'il est possible, ne pas s'inscrire en compétition, en rivalité, ce qui, à première approche, semble évident, mais en synergie constructive... Si nous parvenons à investir ces préalables de base, il est alors possible qu'une certaine confiance s'instaure... Mais ne serait-ce pas les préalables nécessaires pour le travail en réseau ?

Tout cela vous semble bien évident... Cela va, parfois mieux, en le disant.

Vous trouverez dans ce numéro, la présentation de nos partenaires santé pour le département en général, pour le Réseau Ado Nacre Terre-Mer en particulier.

Merci à tous ceux qui contribuent à la dynamique de nos Réseaux Ados territoriaux et bienvenue à ceux qui les rejoignent.

Patrik GENVRESSE
Pédopsychiatre,
Directeur de la MDA14

Maison des Adolescents du Calvados

9 place de la Mare - 14000 CAEN



1. Le Réseau Ados Nacre Terre-Mer p 3
2. L'Equipe Mobile de Soins Intensifs (EMSI) du CHU p 4
3. Le Service de pédiatrie médicale du CHU p 6
4. Le Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du CHU de Caen p 8
5. Le Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents (CMPEA) d'Hérouville St-Clair p 9

CARRÉ DE CORRESPONDANCE

Maison des Adolescents du Calvados

9 place de la Mare - 14000 CAEN

Contact : yannick.maudet@maisondesados14.fr

Site : <http://www.maisondesados14.fr>



Le Réseau Ados Nacre Terre-Mer entre dans sa phase de lancement. La première réunion d'échanges entre professionnels aura lieu le 23 mars 2017, dans les locaux de la Circonscription d'action sociale (CD14), à Douvres la Délivrande. Les inscriptions seront ouvertes vers la mi-mars. Attention, l'inscription est obligatoire !

Finalité des Réseaux Ados

Soutenir les professionnels dans leur mission d'accompagnement des jeunes et des familles en difficulté. Pour ce faire, le Réseau Ados 14 s'est fixé 2 orientations et prévoit 2 formes d'intervention.

Deux orientations

- Rapprocher les professionnels concernés par l'adolescence, créer un climat de confiance pour dépasser les clivages et favoriser le décloisonnement.
- Réfléchir et échanger sur des situations difficiles, construire ensemble des propositions de réponse, améliorer la fluidité des parcours et des accompagnements.

Deux formes d'intervention

- L'étude de situations individuelles et le partage de pratiques.
- La recherche et la réflexion sur des problématiques identifiées sur le territoire.

Parmi les effets attendus : la fluidité des parcours et des accompagnements.

Pour plus d'information
(charte de fonctionnement et invitation) :
www.maisondesados14.fr

Le territoire Nord de Caen : de Nacre Terre-Mer à Hérouville...

L'Atelier Santé d'Hérouville St-Clair a mené courant 2016 un diagnostic en vue d'élaborer un programme local de santé. Il en ressort la nécessité de mettre en œuvre des actions en direction du public adolescent.

Les acteurs du territoire et la Maison des Adolescents du Calvados sont conviés à une première réunion d'un comité de pilotage, dont l'objet est l'étude des conditions de mise en place d'un Réseau Ados pour le territoire d'Hérouville St-Clair.



L'EMSI

L'équipe mobile de soins intensifs (EMSI) est une unité ambulatoire fonctionnelle du centre Esquirol centrée sur la population des **jeunes adultes (16-24 ans)** du secteur Caen-Nord (120 000 habitants) **débutant un premier épisode psychotique**. L'objectif est de proposer des soins précoces et intensifs en créant un lien thérapeutique de qualité qui entraînera moins de rechutes et moins de temps d'hospitalisation. Toutes les études démontrent l'importance d'un diagnostic et d'une prise en charge précoce comme élément de meilleur pronostic des troubles psychotiques.



L'équipe

L'Équipe mobile de soins intensifs (EMSI) est une unité créée à moyens constants en 2010, constituée par redéploiement d'infirmières en case managers, d'un psychologue, d'une éducatrice, d'un cadre de santé et d'une psychiatre.

L'équipe propose une prise en charge globale de deux ans à de jeunes adultes âgées de 16 à 24 ans ayant développé un premier épisode psychotique. En cas d'hospitalisation au Centre Esquirol, le jeune rencontre un des membres de l'équipe dans les 24 à 72 heures ; en ambulatoire le rendez-vous a lieu dans la semaine qui suit le premier contact

à la demande du jeune, de la famille ou d'un professionnel de santé. Le jeune et ses proches sont immédiatement informés de la prise en charge multiple pendant 2 ans.

Le case manager

Le case manager est au centre de la prise en charge ; son intervention fréquente auprès du jeune (au plus proche de son milieu naturel) et son rôle de coordinateur des prises en charge assurent la mise en place d'une alliance thérapeutique de qualité du jeune. Pour tenter d'améliorer le pronostic après un premier épisode psychotique, les recommandations internationales préconisent **une intervention rapide, intensive et ambulatoire dans la période de 5 ans suivant le PEP**. Le case management s'inscrit dans cet esprit : il a pour objectif de réduire les hospitalisations tout en maintenant, malgré tout, le contact avec les patients à l'extérieur et d'améliorer leurs pronostics symptomatique et fonctionnel ainsi que leur qualité de vie. Dans ce modèle médico-décentré, le case manager, véritable pivot de la prise en charge, coordonne aussi bien les soins que les interventions psychosociales nécessaires au patient. Pour ce faire, son intervention est principalement ambulatoire, **au plus proche du milieu de vie du patient, et fréquente, jusqu'à une fois par jour si nécessaire**. Parmi ses missions, le case manager aide le patient à acquérir des ressources matérielles (comme de la nourriture, un toit, des vêtements ou des soins médicaux) ; à améliorer son fonctionnement psychosocial en lui permettant de rester inséré dans les tissus social, familial et amical ; à progressivement s'autonomiser et atteindre ses objectifs personnels en développant des stratégies d'adaptation lui permettant de faire face aux exigences de son milieu et en trouvant son propre mode de rétablissement.



EMSI

Centre commercial n°3
1009 bis Quartier de la Haute-Folie
14200 HÉROUVILLE-ST-CLAIR
Tél. : 02 31 06 58 50

Les soins

Les soins délivrés par le case manager sont d'orientation cognitivo-comportementale comme le stipulent les recommandations internationales. La psychoéducation du patient est au cœur du processus thérapeutique : en effet, le patient informé et qui comprend ses troubles, leurs conséquences et les stratégies requises, est un individu plus efficace dans son processus de rétablissement, selon le modèle vulnérabilité-stress. À l'entrée, un bilan complet est réalisé à l'aide d'échelles psychopathologiques (symptômes psychotiques et thymiques, fonctionnement, qualité de vie, ajustement prémorbide, effets indésirables des traitements, *insight*, consommation de toxiques, dangerosité).



Le patient reçoit également une évaluation neuropsychologique (fonctions attentionnelles, mnésiques, exécutives) qui pourra mener, en fonction des résultats, à la mise en place d'une remédiation cognitive individualisée par ordinateur. Le volet psychothérapeutique comprend des thérapies cognitives et comportementales orientées psychoses et dispensées sous format individuel et groupal (groupe premier épisode psychotique et groupe d'affirmation de soi). Les parents et/ou proches du patient sont considérés comme des partenaires de soin à part entière. Ils sont vus en entretien mensuel par le psychiatre et ont un contact facilité avec le case-manager. Ils reçoivent une information complète sur le premier épisode psychotique (lors

des entretiens et grâce à un livret psychoéducatif) et sont formés aux techniques de communication apaisées (sur le modèle ProFamille).

Le territoire

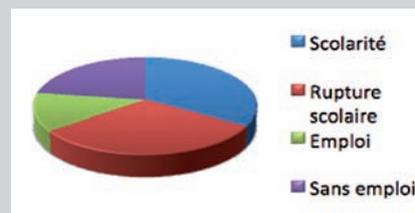
Pour les patients ne relevant pas du secteur Caen-Nord, une évaluation psychopathologique et neurocognitive est possible et les bilans sont restitués à la famille et au jeune ainsi qu'au professionnel qui l'a adressé. Le jeune peut aussi participer aux groupes de psychoéducation sur le PEP et sur l'affirmation de soi mais ne pourra pas être pris en charge par l'équipe de manière intensive comme celui qui réside sur notre secteur.

L'activité 2016

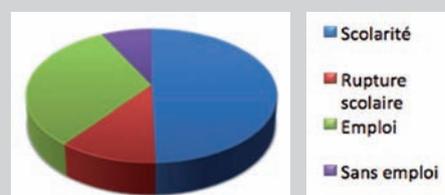
106 patients actuellement suivis.
En 2016 : 31 nouveaux jeunes évalués et suivis.
Service standard : 30-60%
Programmes spécialisés avec case-manager : 10-25%

Le devenir des patients

A l'entrée dans l'EMSI



A la sortie de l'EMSI



Le case management

Méthode d'accompagnement spécifique par un soignant (infirmier(ière), assistant(e) de service social, ergothérapeute...) permettant de gérer les questions complexes relevant de l'action sociale, de la santé. Dans un processus systématique et coopératif, des prestations de qualité répondant aux besoins individuels sont fournies afin d'atteindre de manière efficiente les objectifs de rétablissement de l'individu. Le case management requiert une coopération interprofessionnelle et institutionnelle. Il respecte l'autonomie des bénéficiaires.



L'Unité des grands enfants

Le service de pédiatrie médicale du CHU de Caen accueille les enfants et les adolescents de 0 à 16 ans, voire jusqu'à 18 ans dans certains cas.

Il est divisé en deux unités : les Nourrissons et les Grands Enfants ; c'est dans l'unité des Grands (19 lits au total) que sont accueillis les adolescents qui présentent des pathologies organiques variées mais aussi d'autres troubles psychosomatiques qui nécessitent une évaluation multiple.

Les hospitalisations se font selon des modalités variées, le plus souvent après un passage aux urgences pédiatriques ; elles peuvent être aussi programmées en amont. Il est possible que d'autres services interpellent la pédiatrie pour accueillir leurs patients (service socio-éducatif, service de pédopsychiatrie, services de pédiatrie des hôpitaux régionaux, consultations spécialisées...).

Les motifs d'hospitalisation sont variés et sont pris en charge par une équipe pluridisciplinaire.

Au sein du secteur Adolescents (qui est une unité ouverte), sont accueillis tous les jeunes présentant des pathologies organiques aiguës ou chroniques, les jeunes suicidants ou qui présentent des conduites auto ou hétéro-agressives après avis séniorisé. Il est également proposé une évaluation et une prise en charge soignante en matière de troubles des conduites alimentaires.

L'équipe et les soins

L'équipe est formée de médecins pédiatres et pédopsychiatres ainsi que des internes en formation. Ils sont entourés du personnel paramédical habi-

tuel dans les unités de soins pédiatriques (puéricultrices, infirmiers, kinésithérapeutes, aides-soignantes et auxiliaires de puériculture, ASH).

- Des psychologues cliniciennes assurent quotidiennement le soutien aux enfants et aux familles qui le nécessitent.
- Une psychomotricienne assure des bilans mais aussi des prises en charge individuelles et de groupe, en particulier pour les adolescents. Une salle de psychomotricité est située au niveau des consultations ; elle est équipée du matériel nécessaire aux différents types d'approches psycho-corporelles.
- Des éducatrices de jeunes enfants animent la salle de jeux et proposent des activités de médiations artistiques et culturelles adaptées à l'âge. Une salle de jeux est spécifiquement dédiée aux plus grands. Cela permet d'observer l'interaction des jeunes entre eux et avec les soignants.
- Des diététiciennes interviennent pour l'élaboration des menus afin qu'ils soient adaptés aux besoins de l'adolescent et aux pathologies rencontrées (diabète, maladie métabolique, trouble des conduites alimentaires...).
- Un enseignant spécialisé peut aussi accueillir les adolescents dans la salle de classe pendant quelques heures le matin. Un lien est volontiers instauré avec l'établissement du jeune pour optimiser le travail scolaire.
- Une assistante sociale peut intervenir sur demande pour aider les familles dans leurs démarches ou établir des liens avec les systèmes de protection de l'enfance.



Crédit CHU de Caen

CHUCaen





Les ateliers et médiations

- Un atelier de socio-esthétique a lieu tous les 15 jours dans la salle de vie des adolescents. Il peut accueillir 6 jeunes, quelle que soit la pathologie présentée, et sur proposition de l'équipe.
- Un atelier « goûter thérapeutique » est animé par les diététiciennes et les éducatrices. Il s'agit de créer et partager un goûter dont la composition convient à tous les jeunes, quel que soit le motif d'hospitalisation.
- Un atelier « psychomotricité et pathologies chroniques » à destination des adolescents et pré-adolescents, conduit par la psychomotricienne et une danseuse-chorégraphe, accueille, une fois par mois, des jeunes hospitalisés ou suivis par le service, sur prescription médicale.

Les partenaires

Le service de pédiatrie est en lien avec différents partenaires, pédiatres, pédopsychiatres, psychologues et médecins libéraux mais aussi les structures de soins régionales, CMPEA, Maison des Adolescents ou système judiciaire.

Le service de pédiatrie du CHU est membre actif du Réseau interdépartemental TCA (Trouble du Comportement Alimentaire) Calvados-Manche-Orne.

Les partenaires actifs du Réseau TCA :

- Maison des Adolescents du Calvados
- Maison des Addictions du Pays d'Auge
- Maison des Addictions de Caen
- ACSEA-Guidance
- SUMMP (Médecine préventive universitaire)
- CHU Caen (Pédiatrie, Pédopsychiatrie, Nutrition)
- SSR pédiatrique (Bayeux)
- Centre Hospitalier de Lisieux (Pédiatrie)
- Centre Hospitalier de Falaise (Pédiatrie)
- EPSM Caen



Crédit CHU de Caen



Le CMPEA

Le CMPEA (Centre Médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents) d'Hérouville Saint-Clair est une structure d'offre de soins psychiques pour les enfants et adolescents de 0 à 16 ans et leurs familles.

S'inscrivant dans une offre de soins sectorisée, le CMPEA d'Hérouville est ouvert aux familles du secteur Caen-Nord, secteur comprenant la ville d'Hérouville Saint-Clair, les quartiers Folie Couvrechef et Vallée des Jardins de Caen et s'étendant jusqu'à la côte de Ouistreham à Courseulles-sur-Mer. Le CMPEA d'Hérouville est une des structures d'accueil du Service de Pédopsychiatrie du secteur Bayeux - Caen-Nord et est rattaché au Centre Hospitalier de Bayeux.

L'équipe, le parcours de soin

L'équipe de professionnels du CMPEA d'Hérouville est composée de médecins pédopsychiatres, de psychologues (cliniciennes et psychothérapeutes), d'une orthophoniste, de psychomotriciennes, d'une assistante de service social, d'un cadre socio-éducatif, de secrétaires et d'agents d'entretien. Le parcours de soin de chaque enfant est pensé et organisé par un consultant référent (médecin ou psychologue) et peut être composé de soins individuels ou groupaux, tels que des consultations pédopsychiatriques, des entretiens psychologiques (bilans ou suivis), une psychothérapie individuelle, familiale ou groupale, un bilan et une prise en charge orthophonique ou psychomotrice individuelle ou groupale, un groupe thérapeutique, des entretiens avec l'assistante de service social

au sein du CMPEA ou à domicile. Pour les enfants de moins de 12 ans qui le nécessitent, des soins à l'Hôpital de Jour d'Hérouville peuvent aussi être engagés à partir du CMPEA.

Les soins dispensés ne donnent pas lieu à paiement ni entente préalable avec la sécurité sociale, mais dépendent des moyens attribués au service de pédopsychiatrie. La double prise en charge est possible entre le CMPEA et des soins en ambulatoire.

La démarche

Les parents demandeurs de soins pour leur enfant doivent formuler leur demande auprès du secrétariat, qui est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h30. Toutes les demandes de soin sont étudiées dans les 15 jours suivants par les professionnels. Des démarches préalables de contacts avec les partenaires extérieurs peuvent être entreprises dès la formulation de la demande de soin, puis tout au long du suivi, avec l'accord des parents. Le CMPEA travaille en lien avec les différents partenaires du territoire : l'éducation nationale, les autres structures sanitaires (services de soins hospitaliers, professionnels du soin installés en ville), les établissements médico-sociaux (CAMPS, institutions, CMPP...), les services sociaux (circonscriptions, protection de l'enfance,...), les PRE (Parcours de Réussite Educative),... et, ce, toujours avec l'accord des parents.

Ces échanges réguliers avec les différents partenaires permettent une meilleure prise en considération de la complexité des situations et ainsi d'améliorer la prise en charge proposée à l'enfant et sa famille.

CMPEA d'Hérouville

7 avenue de Cambridge
Citis
14200 HEROUVILLE ST CLAIR
Tél : 02.31.93.50.80

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h30
Bus N° 8 - arrêt Dubna
Tram A - Station Citis



Le service

Le service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent fait partie du pôle d'activité médicale Femme-Enfant du CHU de Caen. Il a pour vocation de contribuer aux activités hospitalo-universitaires de soins (soins d'urgence, permanence des soins, consultations thématiques et de recours), d'enseignement et de recherche dévolues au CHU, avec un champ d'action régional non sectorisé.

Les soins ambulatoires et d'hospitalisation qui y sont proposés s'articulent avec les missions de proximité des services de pédopsychiatrie du territoire, dont la Maison des Adolescents du Calvados, avec les services de psychiatrie adulte, avec les services socio-éducatifs et judiciaires de la protection de l'enfance, les établissements médico-sociaux, les médecins scolaires et les médecins généralistes.

Les unités fonctionnelles

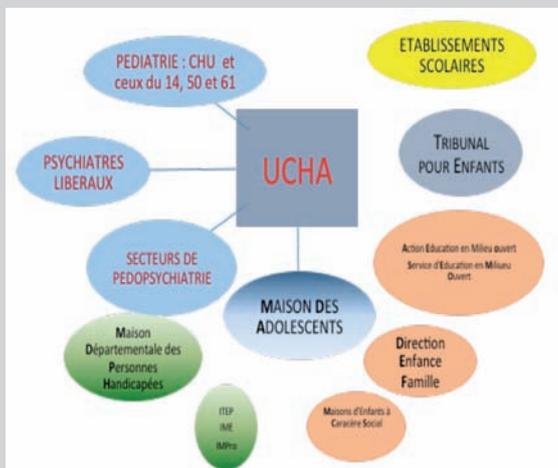
Le service comporte 6 unités fonctionnelles :

- l'unité de pédopsychiatrie d'urgence et de liaison
- l'unité de crise et d'hospitalisation pour adolescents (UCHA)
- l'unité de périnatalité
- l'unité de diagnostic des troubles précoces du développement
- l'unité hyperactivité-psychopathologie cognitive
- le centre ressources autisme (CRA)

Les locaux sont situés au sein du bâtiment central de l'hôpital Clemenceau (une grande partie des activités d'urgences et de liaison est par ailleurs réalisée à l'hôpital Femme-Enfant sur le site Côte de Nacre du CHU).

Le public accueilli

L'UCHA accueille en hospitalisation à temps complet des adolescents de l'ensemble de la Normandie occidentale, âgés de 11 à 16 ans, présentant des difficultés psychiques diverses, le plus souvent sévères : crises intrafamiliales aiguës, situations de carences ou d'abus, tentatives de suicide graves ou récidivantes, troubles du comportement alimentaire, épisodes maniaques ou délirants aiguës, troubles majeurs du comportement et des conduites, phobies ou décrochages scolaires. La durée d'hospitalisation est variable, en moyenne de trois semaines à un mois.



Crédit CHU de Caen



Hôpital Clemenceau

Le Pôle Femme Enfant



L'équipe

L'équipe est constituée de médecins – pédo-psychiatre, internes en psychiatrie et pédiatres – cadre de santé et personnel soignant - puériculteurs, infirmiers, aides-soignants - ASH, éducateurs spécialisés, psychologue et psychomotricienne. Une artiste plasticienne, une enseignante spécialisée détachée de l'Education Nationale, un temps d'assistante sociale et une secrétaire complètent l'équipe.

Les locaux

L'unité dispose de 8 chambres individuelles pourvues d'une salle de bain ; les locaux comprennent également des salles communes et des bureaux ; la salle de classe est située à l'extérieur de l'unité. Salle de psychomotricité, bureaux de consultations et de thérapie familiale, mutualisés avec la consultation, sont situés à l'étage.

Admissions et hospitalisation

Les admissions, sollicitées par les parents ou les partenaires du réseau, se font sur indication médicale, soit de manière programmée, après un entretien de préadmission assorti d'une visite de l'unité par l'adolescent et ses parents, soit directement en urgence ou encore en semi-urgence par mutation d'un service de pédiatrie ou de psychiatrie adulte.

L'hospitalisation poursuit un objectif d'évaluation et d'orientation, de prise en charge et d'ajustement thérapeutiques. L'évaluation englobe les aspects individuels, familiaux, éducatifs, sociaux, scolaires.



L'observation et les soins

L'observation et les soins s'articulent ainsi autour :

- **De la prise en charge institutionnelle et collective**, dans le respect du cadre et du règlement de l'unité, de soi et des autres : repas pris en commun, participation aux tâches, temps de jeux, activités manuelles ou de plein air, activités sportives et sorties extérieures.
- **De temps de soins spécifiques et personnalisés** : entretiens médicaux et infirmiers, bilans et entretiens psychologiques et psychomoteurs. Chaque adolescent bénéficie d'un examen pédiatrique approfondi.



Des entretiens parents-enfant médiatisés, des entretiens familiaux, des séances de sophrologie ou de relaxation, des groupes de parole sont mis en œuvre. Des thérapies individuelles peuvent être amorcées.

- **Des ateliers thérapeutiques**, centrés sur des médiations, sont proposés : atelier animé par l'artiste plasticienne ou par l'équipe soignante - cuisine, karaoké, soins esthétiques, atelier jardinage (ce dernier, sponsorisé par « Culture à l'Hôpital » et la fondation Truffaut, a connu un développement particulier et contribué à l'amélioration du cadre de vie par la création d'un jardin zen), atelier théâtre, soutenu par « Culture à l'Hôpital » en partenariat avec la Compagnie du Panta-Théâtre.

- **Des temps scolaires**

Sous-tendus par un travail de concertation avec l'établissement d'origine et la possibilité pour certains jeunes d'être rescolarisés en cours d'hospitalisation, des temps de classe précédés d'une rencontre individuelle avec l'enseignante spécialisée sont institués dès que possible. Un bilan scolaire, à visée d'orientation, peut être effectué. Pour les adolescents souffrant de phobies scolaires, la rescolarisation extérieure constitue un axe central du projet de soin ; un accompagnement personnalisé contenant est alors assuré par les soignants, en concertation avec l'établissement d'origine et les parents.

L'accompagnement des familles

Une attention particulière est apportée aux problématiques familiales et à l'accompagnement des familles, associées au projet de soin tout au long de l'hospitalisation :

- **Distanciation...**

L'absence de contacts directs pendant les 48 premières heures de l'hospitalisation permet l'amorce d'un travail de réflexion et de distanciation. Les contacts téléphoniques et les visites sont ensuite mesurés (les téléphones portables ne sont pas admis) ; une salle dédiée dans l'unité permet les visites des familles, éventuellement médiatisées par les soignants

Des consultations parentales régulières sont assurées par le pédopsychiatre référent de l'unité. Des entretiens familiaux peuvent être proposés ; plusieurs soignants ont bénéficié d'une formation collective à la thérapie familiale.

- **... pour une réintégration**

Des permissions, notamment de week-end, sont rapidement accordées, préparant l'adolescent à réintégrer son environnement familial.

Les liens avec les partenaires sont entretenus via des échanges téléphoniques et des réunions de concertation. Les suivis existants sont repris et des relais organisés.

Un temps d'hospitalisation de jour peut être proposé après la sortie, à visée de consolidation et de transition.

Pour nous joindre :

Tél : 02 31 27 23 13 (accueil)

Fax : 02 31 27 24 03

clemence-v@chu-caen.fr

CHUCaen



Crédit CHU de Caen

